



Le Pays des Savanes

**DELIBERATION N°31-BR /2013/CCDS  
ATTRIBUTION DU MAPA N°18.S.2013.CCDS  
RELATIF A L'ACCOMPAGNEMENT BUDGETAIRE ET FINANCIER DE LA COMMUNAUTE**

Séance du 29 novembre 2013

L'an deux mil treize et le vingt-neuf novembre à dix-huit heures, le Bureau du conseil communautaire convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle de réunion de la CCDS, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude MADELEINE.

**Présents:** MM. Jean-Claude MADELEINE, Robert PUTCHA, William LAZZAROTTO

**Membres du Bureau formant la majorité des membres en exercice**

**LE BUREAU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu la loi n°99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale ;  
Vu la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;  
Vu la loi n° loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales ;  
Vu l'arrêté n°2154/SG du 23 novembre 2010, portant création de la Communauté de Communes des Savanes ;  
Vu la délibération n° 35-CC/2013 /CCDS portant modification de la délégation de pouvoir au bureau ;  
Vu le rapport d'analyse des offres

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**

**Article 1 :** **DONNE ACTE** à Monsieur le Président de son rapport,

**Article 2 :** **ATTRIBUE** le MAPA N°18.S.2013.CCDS relatif à l'accompagnement budgétaire et financier de la Communauté au prestataire suivant :

**RICOCHIN CONSULTANT,  
IMMEUBLE RUBIS - LOT 15 ZAC DE NOLIVIER  
97115 SAINTE ROSE  
TEL 06.90.35.99.01 - FAX : 05.90.971.70.74  
SIRET :40349734000030  
Mèl : ricochin@wanadoo.fr**

Ce marché prévoit :

Des prestations régulières pour un coût de 23 700 euros et détaillées comme suit :

Réalisation des orientations budgétaires, Accompagnement à la réalisation des différents documents budgétaires, Rédaction des notes de présentation+ délibérations y afférents+réalisation de documents de présentation sous forme de diaporama + rédaction de notes spécifiques préparatoires - Participation aux réunions préparatoires et aux conseils communautaires.

Des prestations occasionnelles pour un coût de 20 500 euros et détaillées comme suit :

Assistance administrative ponctuelle en matière de montage de dossiers de commande publique- Montage et suivi des dossiers de demande de subventions, européens-Participation à des réunions spécifiques-Réalisation d'actions de formation, des travaux d'évaluation de charges à transférer.

**Article 3 :** **INSCRIT** la dépense correspondante au budget de la CCDS.


**Article 4 :** **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

**Vote :**

-Nombre de conseillers en exercice : 5  
-Nombre de conseillers présents : 3  
-Pour : 3  
-Contre : 0  
-Abstention(s): 0

Fait et délibéré à Kourou, le 29 novembre 2013

Pour extrait et certifié conforme

  
Le Président  
Jean-Claude MADELEINE

PREFECTURE DE LA GUYANE  
BUREAU DU COURRIER  
26 DEC. 2013  
ARRIVÉE  
Transmis A.....